

**9^{ème} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 23 MARS
à 20 HEURES 30**

**Matière de l'acte : FINANCES LOCALES
Sous-matière de l'acte : 7.1 Décisions budgétaires**

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal :
Le 16 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Et le jeudi vingt-trois mars à vingt heure trente,
Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités
Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, REBOULET
Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric,
FRAC Valérie, ARNAUD Jérôme, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : FANTON Pascale Procuration GAS Joëlle,
LAVASTRE Norbert Procuration NADAL Laurent, MATHIEU Pierre Procuration
PLUTION Antoine, JALLIFFIER-ARDENT Catherine Procuration JUSTAMOND
Mireille.

FRAC Valérie est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil

**COMPTE DE GESTION 2022 Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Monsieur
LONGUET Jean-Michel, Inspecteur Divisionnaire de la trésorerie de Bagnols sur Cèze**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes
du comptable à l'ordonnateur.

Statuant sur l'exécution du budget Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de
l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets
annexes, Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de
l'inspecteur divisionnaire de la trésorerie de Bagnols sur Cèze, Jean-Michel
LONGUET, pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par
l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait les jour, mois, an susdits.

**Certifiée exécutoire
Publiée ou notifiée le :**

**Le Maire,
Laurent NADAL**



Délibération n°2023/019

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Affiché le

ID : 030-213000763-20230323-D2023_019-DE